

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

82766

## Déclaration de Maladie : N° P19-0007185

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

### \* Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5767 Société : RAM VVE

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HLOHLI AZIZ Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Adil YAHIA  
Chirurgien Orthopedist  
Rés. Al Assil, Bd Ali Yacine  
Imb. 5A, H.M - Casablanca

Date de consultation : 31/08/2021

Nom et prénom du malade : Azziz EZZAHLA Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Gastro-entérologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : par d'accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 31/08/21

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.08.21	C-2		200.00	Dr. Adil YAHIA Chirurgien Orthopédiste Rés. Al Assil, Bd Ali Yata Imb. 54, H.M - Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE GHOFRAINE</b> Dr. HRIOUA LAILA Rue 2 N° 116 Bloc (Q) Quartier Al Qods Sidi Bernoussi Casablanca	31/08/2021	2360100

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d...

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$  \begin{array}{r rr}  H & 25533412 & 21433552 \\  \hline  D & 00000000 & 00000000 \\  & 00000000 & 00000000 \\  B & 35533411 & 11433553  \end{array}  $			Coefficient des travaux
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Adil Yahia

Spécialiste en Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

- Chirurgie de la main
- Chirurgie de genou
- Chirurgie de rhumatismes
- Chirurgie du Sport
- Médecine du travail
- Expertise Médicale



الدكتور عادل يحيى  
اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

- جراحة اليد
- جراحة الركبة
- جراحة الروماتيزم
- الطب الرياضي
- طب الشغل
- خبير طبي

Casablanca, le: ..... 31/08/21

ن = ازي ٤٢٢٠١٢٢

٥٤٠٠

١) بوجل

١٢ ١٢ ٢٠٢١  
12 ٢٠٢١

١٠٠,٤٠

٢)

بني ي

١٢ ١٢ ٢٠٢١  
12 ٢٠٢١

٣)

**PHARMACIE GHOFRANE**  
Dr. HARIOUA LAILA  
Rue 2 N° 116 Bloc (C)  
Quartier Attouds Sidi Bernoussi  
Casablanca ٢٣٦١٠

LOT 212094  
EXP 03/24  
PPV 13DH20

LOT 212092  
EXP 03/24  
PPV 13DH20

LOT 212092  
EXP 03/24  
PPV 13DH20

Résiden-

0:

en Lah  
2.620.

casab  
عمراء

PPV: 96DH00  
PER: 08/22  
LOT: K827-2

05 22.980.298  
قاعة الأ

**PHARMACIE GHOFRANE**  
Dr. HARIOUA LAILA  
Rue 2 N° 116 Bloc (C)  
Quartier Attouds Sidi Bernoussi  
Casablanca

١٠٠,٤٠  
LOT 212092  
PER 03/24  
PPV 13DH40

**Dr. Adil YAHIA**  
Chirurgien Orthopédiste  
Rés. ٢٣٦١٠  
Assil Bd Ali Yata  
Casablanca

**Dr yahia adil**

## **Chirurgien orthopédiste**

**Tel 0522620603**

## Compte rendu de radiologie

# 17<sup>th</sup> Anish Ezraotra

on 31/08/11

Re 2 known fall

- prevent severe bulging in the lower part of the trunk
- prevent slippage of the lower part of the trunk
- prevent slippage of the upper part of the trunk

**Dr. Adil YAHIA**  
Chirurgien Orthopédiste  
Rés. Al Assil, Bd Al Fata  
'imb. 54, Hay Riad, Beyrouth

**DR YAHIA ADIL**  
**CHIRURGIEN ORTHOPEDISTE**  
**Tel 0522620603**

**FACTURE N° 8678/21**

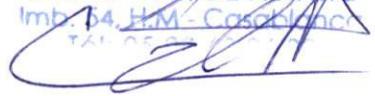
**INP 091042804**

N - Azi 2 Euro HR

L 31/08/21

Rp 2 bewusst Fall

— *N 0.00*  
m + z

*Dr. Adil YAHIA*  
Chirurgien Orthopédiste  
Rés. Al Assil Bd Ali Yaata  
Imb. 54, H.M - Casablanca  
*TAI 05.21.12*  


**Résidence Al Assil Bd Ali Yaata Imm 54 RDC N°2 HayMohammadi**